



Extrait du registre des délibérations Comité syndical : SIMA COISE

Séance du : 26 janvier 2016
Compte rendu affiché le : 28 janvier 2016
Date de la convocation : 18 janvier 2016

Nombre de délégués : 34
En exercice : 34
Présents : 20
Votants : 20

Nombre de délégués concernés : 24
En exercice : 24
Présents : 14
Votants : 14

Le 26 janvier 2016, à 20 h, en Mairie de Chazelles sur Lyon se sont réunis les membres du Comité Syndical, sous la présidence de Jean-Yves Charbonnier

Etaient présents:

CCPSG : Mrs Charbonnier JY, Charbonnier A, Demmelbauer P, Lebreton L, Laffont J, Mme
Cassandre J

CCFL : Bonnier D, Mr Gonon P, Rousset L

CCHL:., Moralès P, Murigneux P, Villard P, Rizoud M

SEM :

SIE A : G. Vincent

Autres communes : Viricel A, Dumas C, Rousset E, Reynard R, Barcet S, Dehaye S,

Etaient excusés : Mrs Rageys G, Ferlay M, Patrat Y, Barcet G, Blanchon PF, Pral C, Biguet S,
Soleymieux B, Mme Bussière L,

Secrétaire de séance : Vincent G

Délibération N° 589 objet : Convention avec la commune de La Fouillouse

Monsieur le Vice – Président rappelle qu'une convention a été signée en 2014 pour définir les modalités techniques et financières de l'intervention de l'équipe environnement du SIMA sur le territoire de la commune de La Fouillouse. Cette convention a été signée pour une période d'un an. Pour 2016, la commune de La Fouillouse souhaite que le SIMA Coise poursuive son intervention sur les travaux d'entretien des sentiers de randonnées sur son territoire.

Monsieur le Vice-Président propose de reconduire cette convention pour l'année 2016 en intégrant le nouveau coût résiduel de l'équipe qui s'élève à 527 €/jour auquel il est ajouté un forfait de 200€ pour le suivi des chantiers (suivi technique et administratif).

Après avoir pris connaissance de la convention et après en avoir délibéré, **les membres du comité syndical ont voté avec 12 voix pour et 2 contre**. Les membres autorisent le Président à signer la convention pour une intervention en 2016.

Ont signé au registre tous les membres présents

Copie conforme au registre

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254202278-20160126-589-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/01/2016

SIMA COISE
1 Passage du Cloître
42330 Saint-Galmier
Le 26.01.2016
Le Président
Jean Yves Charbonnier